

# Profedim: lettre ouverte au ministre de la Culture programme d'actions « Culture pour chacun » en question

Culture en France: le Syndicat Profedim publie une lettre ouverte au ministre Frédéric Mitterrand

La lettre ouverte de Profedim au ministre

✘ [Le syndicat Profedim \(Syndicat Professionnel des Producteurs, Festivals, Ensembles, Diffuseurs Indépendants de Musique. www.profedim.org\)](http://www.profedim.org), après [une journée de manifestation organisée à Paris pour sensibiliser le ministère de la Culture](#) (lundi 13 décembre dernier), publie une lettre ouverte au ministre de la Culture. Il s'agit pour le Syndicat d'exprimer sa très vive réaction vis à vis du programme d'actions 2011 rédigé par le ministère et intitulé « Culture pour chacun ».

Classiquenews relaye l'intégralité de cette lettre ouverte qui pose la question d'une vraie démocratisation de la culture et des moyens éprouvés, « efficaces », pour la réaliser... La lettre développe son point de vue en 6 points sensibles: « *Des réussites de démocratisation culturelle, Un budget alloué aux transmissions des savoirs qui ne cesse de baisser, Ne pas réduire la culture uniquement à un lien social, L'excellence artistique, le numérique et la télévision: un outil sous-exploité dans le secteur culturel, la dérive d'une culture de l'offre vers une culture de la demande* »... Au-delà des critiques argumentées souvent légitimes, des actions concrètes expliquées et défendues, c'est tout un secteur du spectacle vivant qui se sent remis en question dans ses choix stratégiques, dans ses missions sociales et ses positionnement artistiques et culturels. Enfin, le rôle de l'Etat doit-il changer, rompre la continuité des chantiers amorcés, redéfinir sa notion de « culture »... ? Et si le programme pour 2011

« Culture pour chacun » cachait une réalité qui n'ose se prononcer au plus haut niveau: celle d'un *plan de rigueur*, crise oblige? C'est pourtant en période de fragilisation des sociétés que le lien social par la culture doit être renforcé et soutenu financièrement. Polémique à suivre dans nos colonnes.

## **« Lettre ouverte au Ministre de la Culture:**

Paris, le 15 décembre 2010

Au mois de septembre 2010, un programme d'actions intitulé Culture pour chacun a été remis au Ministre de la Culture et de la Communication. Ce dernier l'a revendiqué comme l'un des axes structurants de sa directive d'orientation 2011, remise aux préfets de régions et aux Directions Régionales des Affaires Culturelles le 2 novembre dernier.

Ce projet de 13 pages a suscité de nombreuses polémiques depuis sa divulgation.

Dès les premières pages de ce texte, la culture apparaît comme une des réponses durables au contexte de crise, économique et sociale, que notre société connaît aujourd'hui. La culture doit être envisagée comme un investissement économique, collectif et personnel. Ces idées peuvent paraître tout à fait louables.

Mais, par la suite, le texte oppose très vite cette culture partagée créant du lien social aux créations artistiques basées sur l'exigence et l'excellence, allant même jusqu'à affirmer que le véritable obstacle à une politique de démocratisation culturelle, c'est la culture elle-même. L'explication des auteurs, lecteurs tardifs de Bourdieu, à ce renversant paradoxe est que la culture ainsi pensée générerait un processus d'intimidation sociale.

## **Des réussites de démocratisation culturelle**

L'échec de la démocratisation culturelle est une idée fausse. Ce constat s'appuie, non sur une étude approfondie des efforts des structures en matière de médiation culturelle, mais

uniquement sur l'enquête décennale sur les pratiques culturelles des Français (dernière enquête réalisée en 2008, auprès de 5000 personnes).

Cette étude fait surtout le constat des mutations des équipements des ménages : ordinateurs et connexion Internet se sont multipliés et les évolutions du numérique ont profondément modifié leurs pratiques culturelles.

Un tableau indique que 51% n'ont jamais fréquenté de lieux de spectacle vivant.

Ces chiffres sont-ils pour autant le reflet d'un échec de la démocratisation culturelle ? Nous ne le pensons pas. Nous pensons au contraire qu'une démocratisation culturelle réussie doit offrir à chacun le moyen d'accéder à l'art mais pas une obligation d'y adhérer, et que la liberté de l'individu s'exprime aussi dans ses refus.

Ce texte semble oublier les multiples efforts accomplis par nombre d'artistes et de structures culturelles. Depuis 30 ans, les acteurs de la musique indépendante oeuvrent pour démocratiser les répertoires musicaux qu'ils défendent et l'ont largement prouvé au vu des succès rencontrés.

Contrairement au constat fait par le Ministère, nous voyons que, dans les structures où la réflexion s'accompagne de véritables moyens consacrés à la transmission des savoirs, cette émocratisation devient une réalité concrète. Nous expérimentons tous les jours dans les centres de création musicale, avec les compagnies lyriques et les ensembles, dans les lieux de production musicale et les festivals, que des personnes de tout âge, de toute origine sociale et culturelle, de tout quartier, peuvent se sentir directement touchés par des oeuvres même « étrangères » esthétiquement à leur culture d'origine.

Il n'est pas acceptable de faire porter aux artistes et aux professionnels l'échec de la émocratisation culturelle quand on sait que, d'une part, le Ministère de la Culture diminue ses crédits pour ces actions et que, d'autre part, on demande au secteur culturel de venir pallier au désengagement de l'Education Nationale et des media « populaires ».

## **Un budget alloué aux transmissions des savoirs qui ne cesse de baisser**

Quels sont les moyens des structures culturelles pour mener leurs actions de médiation et de transmission des savoirs ?

Les crédits du programme 224 vont connaître en 2011 une nouvelle diminution de près de 8%. Cette baisse vient se cumuler aux coupes budgétaires très lourdes déjà opérées sur ce programme en 2008.

Quel paradoxe quand le Ministère de la Culture et de la Communication fait de la Culture pour chacun et donc de la transmission des savoirs l'axe prioritaire de sa politique d'autant qu'il ne s'agit plus de toucher les publics mais de générer un hypothétique mouvement de l'ensemble de la population vers une culture dont on change prudemment la définition.

Parallèlement, le Conseil pour la Création Artistique dispose en 2011, sur ce programme 224, de crédits pour les « dépenses d'expérimentation ». C'est autant de moyens en moins pour les actions déjà existantes et qui ont fait leurs preuves. À titre d'exemple, le Conseil pour la Création Artistique a lancé un projet d'orchestre de jeunes, doté de près de 2 millions d'euros. Avec ce budget exorbitant (équivalent du budget annuel global de centres nationaux de création musicale, ou de gros ensembles musicaux indépendants), n'importe quelle structure professionnelle de notre secteur serait en mesure de mener une telle opération.

Nous dénonçons l'existence de cette structure qui ne conçoit son action ni avec le Ministère, ni avec les professionnels et demandons le redéploiement des sommes qui lui sont allouées au programme « transmission des savoirs ».

## **Ne pas réduire la culture uniquement à un lien social**

Certaines politiques publiques et le texte Culture pour Chacun semblent considérer la culture exclusivement sous l'angle du lien social. Si, effectivement, les artistes peuvent y contribuer, ce qu'ils font tous les jours (concerts scolaires, en milieu rural, à l'hôpital, dans des quartiers défavorisés,

en milieu carcéral...), il ne faut pas pour autant oublier que le coeur du métier d'un artiste est d'être avant tout un interprète et/ou un créateur.

Et si la culture doit être envisagée comme un lien social, cela implique une volonté politique forte, portée au plus haut niveau de l'Etat, et un engagement financier avec les ministères concernés : éducation, santé, travail, cohésion sociale, politique de la ville, agriculture...

### **L'excellence artistique**

L'excellence et le savoir-faire des équipes artistiques réunies au sein de Profedim sont salués et reconnus bien au-delà du territoire national et leur permettent de conjuguer de manière originale des actions d'ancrage territorial tout autant que des échanges internationaux.

Nous constatons une certaine contradiction entre la note Culture pour chacun et la lettre de mission de Nicolas Sarkozy à Christine Albanel dans laquelle le Président indiquait qu'il souhaitait que la France soit plus déterminée à promouvoir sa langue, sa culture et ses artistes à travers le Monde. (...) De même, nous voulons que la France joue un rôle majeur dans l'accueil et la formation des élites culturelles et artistiques des pays étrangers...

Nous pensons qu'il ne faut pas séparer l'ambition artistique et l'ambition culturelle et que ce qui compte c'est la relation fertile entre la création et le public. C'est en nourrissant ces deux aspects à la fois, et avec la même exigence d'excellence, qu'on pourra renforcer cette relation.

Nous souhaitons que le Ministère de la Culture soit le garant de l'excellence artistique au travers une politique ambitieuse de soutien aux lieux et aux équipes artistiques indépendantes. L'expertise du Ministère doit s'appuyer sur des critères qualitatifs et non pas uniquement sur des éléments quantitatifs ; en ce sens, il est indispensable que la RGPP prenne en compte les spécificités du secteur de la création artistique.

## **Le numérique et la télévision : un outil sous-exploité dans le secteur culturel**

Les écrans sont des vecteurs démultiplicateurs très utiles et ont profondément changé le paysage et la circulation des créations. Mais ils ne demeurent qu'un moyen parmi d'autres de véhiculer une forme de culture.

Dans le secteur musical que nous défendons, si le numérique peut être un outil précieux (de la circulation des fichiers, des partitions, des oeuvres à la création multimédia), il ne se substituera jamais à l'expérience unique et à l'émotion de la musique vivante.

La lettre de mission adressée à Christine Albanel soulignait qu'à la télévision, la culture devait être davantage présente dans les programmes. Or, France Télévision s'exonère de sa mission permettant d'offrir une offre culturelle plus dense et plus créative avec des diffusions de nos productions artistiques en dernière partie de soirée voire en pleine nuit. A cela, s'ajoute une réforme envisagée des aides aux captations de spectacle vivant du CNC, annoncée pour début 2011, qui fragilisera davantage encore l'ensemble de ces projets si elle n'est pas réexaminée très rapidement par le Ministre de la Culture.

## **La dérive d'une culture de l'offre vers une culture de la demande**

La note Culture pour chacun évoque les politiques incitatives (cartes, chèques culture et autres) qui sont des aides à la consommation culturelle.. Cette proposition revient à considérer la culture avant tout comme un bien de consommation et revient surtout à minorer l'essence et la place dévolue à l'artiste dans la société. Ni l'interprète, ni le compositeur, ni le directeur artistique ne sont des prestataires de service mais bien des visionnaires sensibles immergés dans et attentifs à la société qui les entoure et forces de propositions innovantes, et il faut leur faire confiance dans leurs choix.

Soutenir la création, c'est soutenir les créateurs et les

lieux culturels sous peine d'affaiblir considérablement la diversité culturelle.

Avec cette proposition politique, on se sent bien loin de l'époque où le Ministère créait des maisons de la culture pour permettre la rencontre entre le public et la création. Ce que cache ce texte, c'est un désengagement de l'Etat particulièrement dans les secteurs de la transmission et dans son traditionnel attachement aux artistes, aux programmeurs audacieux et globalement à la création.

**Nous demandons au Ministère de la Culture et de la Communication :**

- Qu'il réaffirme son attachement à l'excellence artistique
- Qu'il soit le garant de la diversité culturelle au travers de son soutien à la création et à l'innovation artistiques
- Qu'il porte les crédits du programme 224 à la hauteur de ses ambitions de démocratisation culturelle. »

 [Le syndicat Profedim \(Syndicat Professionnel des Producteurs, Festivals, Ensembles, Diffuseurs Indépendants de Musique. www.profedim.org\)](http://www.profedim.org) 49 rue de Maubeuge, 75009 Paris  
• info@profedim.org • Tél. : 01 44 76 08 16